

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENTS

Extrait du procès-verbal à la cent trente-deuxième séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT tenue le mercredi 17 avril 2024, à 16 h au bureau de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent situé au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400 à Chevery et à laquelle sont présents:

SONT PRÉSENTS:

Madame Gladys Driscoll Martin	préfète, mairesse de Saint-Augustin,
Madame Dale Roberts Keats	préfète suppléante, mairesse de Bonne-Espérance,
Monsieur Colin Shattler	conseiller, maire de Blanc-Sablon,
Madame Gena Chubbs	conseillère, mairesse de Gros-Mécatina,
Madame Darlene Rowsell Roberts	conseillère, administratrice Côte-Nord-du-Golfe- Saint-Laurent.

Formant quorum sous la présidence de Madame Darlene Rowsell Roberts.

SONT AUSSI PRÉSENTES:

Madame Karine Monger	directrice générale et secrétaire-trésorière;
Madame Marie Geneva Jones	adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2024-04-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal;
 - 3.1 Résolution 2024-04-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2024;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2024-04-03
Rapports des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024 - Approbation;
 - 4.2 Résolution 2024-04-04
Coordonnateur au développement de la Route 138 - Affichage et comité de sélection;
 - 4.3 Résolution 2024-04-05
Agent de développement bioalimentaire - Affichage et comité de sélection;
 - 4.4 Résolution 2024-04-06
Technicien en aménagement - Affichage et comité de sélection;
5. Résolution 2024-04-07
Informatique Côte-Nord - Bloc de services;
6. Fonds d'appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2024-04-08
Jean-François Beaudoin (Entreprise de pêche) - Achat d'équipement;
 - 6.2 Résolution 2024-04-09
Marty Etheridge (Entreprise de pêche) - Achat d'un radar;
 - 6.3 Résolution 204-04-10
Stephen McDonald (Entreprise de pêche) - Achat d'équipement pour la pêche au homard;
 - 6.4 Résolution 2024-04-11
Nicholas O'Brien (Entreprise de pêche) - Expansion de la pêche;
 - 6.5 Résolution 2024-04-12
Andre Rowsell (Entreprise de pêche) - Achat d'un bateau de pêche au homard;

- 6.6 Résolution 2024-04-13
Darell Ransom (Entreprise de pêche) - Expansion & achat d'une entreprise de pêche;
7. Fonds entrepreneurial et de diversification économique;
 - 7.1 Résolution 2024-04-14
Darell Ransom (Entreprise de pêche) - Expansion & achat d'une entreprise de pêche;
8. Fonds de concertation, commerce et entreprise;
 - 8.1 Résolution 2024-04-15
Fermes Belles Amours - Salon Fourchette Bleue;
9. Résolution 2024-04-16
Disponibilité de la députée Kateri Champagne Jourdain auprès de la population de la BCN;
10. Résolution 2024-04-17
Attribution du résiduel de l'entente sectorielle pour le soutien au développement des communautés en santé à la municipalité de Blanc-Sablon pour le service de banque alimentaire de la Basse-Côte-Nord;
11. Période de questions;
12. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h et Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION – 2024-04-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la cent trente-deuxième séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 17 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la cent trente-deuxième séance ordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 17 avril 2024.

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION – 2024-04-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 20 mars 2024;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 20 mars 2024.

ADMINISTRATION

RÉSOLUTION – 2024-04-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MARS 2024 - APPROBATION

CONSIDÉRANT QU' un rapport des déboursés est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER le rapport des déboursés de la MRC du Golfe-du-Golfe-du-Saint-Laurent pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2024 totalisant 448 203.70\$.

**RÉSOLUTION – 2024-04-04 COORDONNATEUR AU DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE 138 –
AFFICHAGE ET COMITÉ DE SÉLECTION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent veut procéder à l'affichage du poste Coordonnateur au développement de la Route 138;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit nommer un comité de sélection pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D’AFFICHER le poste de coordonnateur au développement de la Route 138 à compter du 1^{er} mai jusqu’au 31 mai 2024;

DE NOMMER tous les membres du conseil de la MRC au comité de sélection pour le poste de coordonnateur au développement de la Route 138 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

**RÉSOLUTION – 2024-04-05 AGENT DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE – AFFICHAGE ET
COMITÉ DE SÉLECTION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent veut procéder à l'affichage du poste - Agent de développement bioalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit nommer un comité de sélection pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D’AFFICHER le poste d’agent de développement bioalimentaire à compter du 29 avril jusqu’au 17 mai 2024;

DE NOMMER Mesdames Dale Roberts Keats, Gladys Driscoll Martin, Karine Monger et Monsieur Colin Shattler au comité de sélection pour le poste d’agent de développement bioalimentaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

**RÉSOLUTION – 2024-04-06 TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT – AFFICHAGE ET COMITÉ DE
SÉLECTION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent veut procéder à l'affichage du poste – Technicien en aménagement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit nommer un comité de sélection pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D’AFFICHER le poste de technicien en aménagement à compter du 29 avril jusqu’au 17 mai 2024;

DE NOMMER Mesdames Dale Roberts Keats, Karine Monger, Melissa Lamothe, Monsieur Colin Shattler et Madame Gladys Driscoll comme substitut au comité de sélection pour le poste de technicien en aménagement de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

RÉSOLUTION – 2024-04-07 INFORMATIQUE CÔTE-NORD INC. – BLOC DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE la MRCGSL doit maintenir le service du réseau de fibre de Villages Branchés sur le territoire de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la MRCGSL doit s’assurer que l’équipement du réseau internet haute vitesse Villages Branchés est opérationnel;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de service d’Informatique Côte-Nord au montant de 22 995 \$ pour l’achat d’un bloc de service;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE RETENIR l’offre de service d’Informatique Côte-Nord Inc. pour l’achat d’un bloc de service pour la MRC du-Golfe-du-Saint-Laurent;

D’AUTORISER Madame Karine Monger à signer le contrat de service #9609 au montant de 22 995 \$.

FONDS D’APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS

RÉSOLUTION – 2024-04-08 JEAN-FRANÇOIS BEAUDOIN (ENTREPRISE DE PÊCHE) - ACHAT D’ÉQUIPEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d’appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu’elle s’applique sur l’entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu’une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Jean François Beaudoin (Entreprise de pêche) a soumis une demande d’aide financière au montant de 5 789.77 \$ sous le Fonds d’appui aux projets structurants, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l’achat d’un moteur hors-bord pour sa pêche au homard;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s’élève à 11 579.56 \$ et contribuera au maintien d’un emploi;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ACCEPTER la demande d’aide financière de Jean François Beaudoin (Entreprise de pêche) sous le Fonds d’appui aux projets structurants, volet 2 pour un montant de 5 789.77 \$.

RÉSOLUTION – 2024-04-09 MARTY ETHERIDGE (ENTREPRISE DE PÊCHE) - ACHAT D'UN RADAR

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Marty Etheridge (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 600 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat d'un radar;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 1 200 \$ et contribuera au maintien de deux emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Marty Etheridge (Entreprise de pêche) sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2 pour un montant de 600 \$.

RÉSOLUTION – 2024-04-10 STEPHEN MCDONALD (ENTREPRISE DE PÊCHE) - ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÊCHE AU HOMARD

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Stephen McDonald (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 23 245 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat d'un bateau hors-bord, remorque et treuil électrique pour la pêche au homard;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 46 490 \$ et contribuera au maintien de deux emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Stephen McDonald (Entreprise de pêche) sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2 pour un montant de 23 245 \$.

RÉSOLUTION – 2024-04-11 NICHOLAS O'BRIEN (ENTREPRISE DE PÊCHE) - EXPANSION DE LA PÊCHE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Nicholas O'Brien (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 21 818.50 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat d'une entreprise de pêche;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 43 637 \$ et contribuera au maintien de deux emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gena Chubbs

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Nicholas O'Brien (Entreprise de pêche) sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2 pour un montant de 21 818.50 \$.

RÉSOLUTION – 2024-04-12 ANDRE ROWSELL (ENTREPRISE DE PÊCHE) - ACHAT D'UN BATEAU DE PÊCHE AU HOMARD

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Andre Rowsell (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 32 500 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à l'achat d'un bateau de pêche au homard;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 65 000 \$ et contribuera au maintien de deux emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Monsieur Colin Shattler

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Andre Rowsell (Entreprise de pêche) sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 2 pour un montant de 32 500 \$.

RÉSOLUTION – 2024-04-13 DARELL RANSOM (ENTREPRISE DE PÊCHE) – EXPANSION & ACHAT D'UNE ENTREPRISE DE PÊCHE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Darrell Ransom (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 35 000 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 1;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter une entreprise de pêche;

CONSIDÉRANT QUE le projet contribuera au maintien de 3 emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs,

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Darrell Ransom (Entreprise de pêche) sous le Fonds d'appui aux projets structurants, volet 1 pour un montant de 35 000 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante:

- La confirmation de tous les partenaires financiers avant le décaissement par le fonds projets structurants, volet 1.

FONDS ENTREPRENEURIAL ET DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

RÉSOLUTION – 2024-04-14 DARELL RANSOM (ENTREPRISE DE PÊCHE) – EXPANSION & ACHAT D'UNE ENTREPRISE DE PÊCHE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds entrepreneurial et de diversification économique s'adresse aux entrepreneurs de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui désirent se lancer en affaires pour le démarrage, l'acquisition ou l'expansion d'une entreprise. Ce fonds comprend également le volet « Jeunes promoteurs » s'adressant aux jeunes entre 18 et 40 ans;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Darrell Ransom (Entreprise de pêche) a soumis une demande d'aide financière au montant de 12 500 \$ sous le Fonds entrepreneurial et de diversification économique;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter une entreprise de pêche;

CONSIDÉRANT QUE le projet contribuera au maintien des 3 emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Madame Dale Roberts Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Darrell Ransom (Entreprise de pêche) sous le Fonds entrepreneurial et de diversification économique pour un montant de 12 500 \$ conditionnellement au respect de la clause suivante:

- La confirmation de tous les partenaires financiers avant le décaissement par le fonds projets structurants, volet 1.

FONDS DE CONCERTATION, COMMERCE ET ENTREPRISE

RÉSOLUTION – 2024-04-15 FERMES BELLES AMOURS - SALON FOURCHETTE BLEUE

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de concertation, commerce et entreprise s'adresse pour aider au financement de forums (pêche, tourisme, etc.), d'assemblées et de rencontres et soutenir la croissance des activités commerciales de la Basse-Côte-Nord par la pénétration et l'expansion du marché;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Fermes Belles Amour a soumis une demande d'aide financière au montant de 1 101.78 \$ sous le Fonds de concertation, commerce et entreprise;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à participer aux Salon Fourchette Bleue, les 19, 20, 21 février 2024 à la Malbaie;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 2 203.57 \$ et contribuera à la création de 0 emplois;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Colin Shattler

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Fermes Belles Amour sous le Fonds de concertation, commerce et entreprise pour un montant de 1 101.78 \$.

**RÉSOLUTION – 2024-04-16 DISPONIBILITÉ DE LA DÉPUTÉE KATERI CHAMPAGNE JOURDAIN
AUPRÈS DE LA POPULATION DE LA BCN**

CONSIDÉRANT QU'à travers les années, les déplacements des résidents de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ont toujours été complexes dû à plusieurs raisons, services de transport limité, météo, disponibilité, access, coûts, etc. ;

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'été 2023 les élus de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ont fait appel aux citoyens afin de connaître et de recueillir leurs expériences de transport;

CONSIDÉRANT QU'un document a été préparé avec des nombreux témoignages et remis en main propre à la ministre Kateri Champagne Jourdain en août 2023 à Lourdes de Blanc-Sablon;

CONSIDÉRANT QUE ces difficultés de transport persistent toujours et il est malheureusement difficile de s'assurer que les bonnes personnes entendent les divers messages de nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE nous croyons nécessaire que la députée de Duplessis et ministre responsable de la région Côte-Nord, Kateri Champagne-Jourdain, soit plus accessible et disponible pour les résidents de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin du support de la ministre afin de porter nos messages aux bons endroits dans le but d'améliorer les services de transport offerts à la population de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gena Chubbs

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DEMANDER la création d'un outil permettant ainsi aux résidents de la MRC de soumettre leurs témoignages directement au bureau de la ministre Champagne-Jourdain pour qu'elle soit en mesure d'adresser les situations vécues et soulevées par les citoyens de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au quotidien.

DE PARTAGER avec la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent cet outil afin que l'on puisse le promouvoir au sein de notre population.

**RÉSOLUTION – 2024-04-17 ATTRIBUTION DU RÉSIDUEL DE L'ENTENTE SECTORIELLE POUR LE
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ
À LA MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON POUR LE SERVICE DE
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en collaboration avec le CISSS de la Côte-Nord et la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent ont conclu une entente sectorielle pour le soutien au développement des communautés en santé pour les années 2018-2021;

CONSIDÉRANT QUE l'entente sectorielle pour le développement des communautés en santé a été créée pour soutenir des projets en matière de développement social et communautaire dans le but de réduire les inégalités sociales tout en ciblant les groupes vulnérables notamment en matière de sécurité alimentaire;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de l'entente sectorielle, il restait des sommes résiduelles à retourner aux partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS de la Côte-Nord a pris la décision de laisser les fonds résiduels dans les coffres de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent en demandant à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent d'utiliser les fonds de manière à soutenir toutes les communautés en termes de développement social et communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la banque alimentaire de la Basse-Côte-Nord offre des services aux citoyens de Kegaska à Blanc-Sablon;

CONSIDÉRANT QUE la banque alimentaire reçoit un nombre de demandes élevés;

CONSIDÉRANT QUE la banque alimentaire fait présentement face à une rupture de marchandises et que les fonds sont limités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a confirmé auprès du CISSS de la Côte-Nord que le projet de la banque alimentaire cadre sous les objectifs de l'entente et est un excellent candidat à recevoir ce montant résiduel;

CONSIDÉRANT QUE la banque alimentaire est un service essentiel pour la sécurité alimentaire de la population de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts Keats

APPUYÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER de verser le montant résiduel de 20 807 \$ à la municipalité de Blanc-Sablon pour la banque alimentaire de la Basse-Côte-Nord.

PÉRIODE DE QUESTIONS

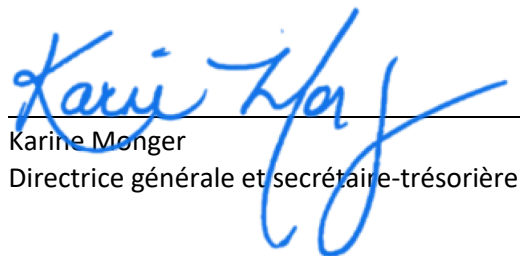
Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 17 par Madame Dale Roberts Keats, appuyé par Madame Gladys Driscoll Martin que la séance soit levée.



Gladys Driscoll Martin
Préfète



Karine Monger
Directrice générale et secrétaire-trésorière